



M. David Ros - Maire d'Orsay
2 place du Général Leclerc
91400 Orsay

Copie :

M. le Préfet de l'Essonne

M. le Sous-Préfet de Palaiseau

Orsay, le 19 juillet 2023

Objet : Ilot de la Poste / Etude géotechnique

Monsieur le Maire,

Vous avez accordé le 27 avril 2022 à la Société SCCV ORSAY CŒUR DE VILLAGE le permis de construire n° PC091471 2110047 / n°AT 091771 pour l'aménagement de l'Ilot de la Poste.

Le sous-sol de ce secteur faisant l'objet d'une zone d'exposition au retrait et gonflement des argiles est soumis à la réglementation du décret n°2019-495 du 22 mai 2019.

Ce dernier impose deux études géotechniques :

- Une étude géotechnique préalable de moins de trente ans.
- Une étude de conception prenant en compte l'implantation et les caractéristiques du bâtiment.

Nous n'avons trouvé dans le dossier aucune information sur cette deuxième étude. Cette étude est importante pour rassurer nos adhérents riverains qui sont très inquiets suite aux problèmes rencontrés actuellement sur le projet I3F. Pourtant ce projet avait fait l'objet d'études géotechniques demandées par la Police des eaux de l'Essonne.

L'ASEOR vous demande de lui communiquer cette étude de conception pour savoir si tous les risques naturels sur l'environnement ont été pris en compte.

Veillez croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes salutations distinguées.

Lucie LEBENS
Présidente de l'ASEOR